

■ **Aisslinger AG**, précédemment à Bâle (FOSC du 03.07.2002, p. 6). Siège transféré à Sainte-Croix, rue de la Gare 14. Nouvelle raison sociale: **Tdl. Le Tabletier de Luxe SA**. Statuts primitifs du 18 mars 1980 modifiés en dernier lieu le 9 mai 2003. Nouveau but: production d'articles en bois; commerce de tout produit. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000 sont converties en 100 actions au porteur. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Schneider Ernst et Schelker Georges ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. La procuration de Zubler Valentin est éteinte. Administration: Cina Reto, de Salgesch, à Küsnacht (ZH), président, et Queloz Pascal, de Saint-Brais, à La Chaux-de-Fonds, vice-président. La société est engagée par la signature collective à deux des administrateurs et de Dünner Hermann, de Langrickenbach, à Regensdorf, Klass Roman, d'Oberägeri, à Muttenz, Lehmann Thomas, de Hundwil, à Liestal, et Spiess Bernhard, de Ziefen, à Therwil. Réviseur: KPMG Fides Peat, à Zurich.

Journal no 4750 du 14.05.2003
(00998344 / CH-400.3.004.694-6)